

Image not found or type unknown



Retrait 2ème pilier après le divorce

Par **Karine1305**, le **01/02/2015** à **08:39**

Bonjour, je travaille en Suisse et habite en France. Je souhaiterais débloquer mon 2ème pilier pour acheter une résidence principale. Devrais-je donner une partie de ce 2ème pilier à mon ex-mari qui est français, travaille en France dont je suis divorcée depuis 2010 ?
Merci pour votre réponse